

**Extrait de l'entretien télévisé de Jaques Chirac, Président de la République, à l'occasion de la fête nationale, paris, 14/07/04**

QUESTION – Alors, il y a deux mois, Monsieur le Président, l'Europe est passée de 15 à 25. C'était un seuil et un saut énorme. Elle s'est également dotée d'une nouvelle Constitution. Là aussi, c'est une innovation d'envergure. Est-ce que les Français doivent être consultés sur ce sujet majeur par référendum ou est-ce que cela doit passer, une fois de plus, par le Parlement réuni à Versailles ?

LE PRESIDENT – Nous avons, au terme d'une longue préparation, arrêté une nouvelle Constitution, le 18 juin dernier, à Bruxelles, sous la remarquable présidence, je tiens à le souligner, de l'Irlande et du Premier ministre irlandais. Cette Constitution, que peut-on en dire, en deux mots ?

D'abord, elle est le fruit d'un effort de cinquante ans qui a, ce qui est tout à l'honneur de la France, été poursuivi par tous les chefs d'Etat et de gouvernement français, sans déviation, depuis cinquante ans. Depuis le général de GAULLE et Konrad ADENAUER, jusqu'à moi, sans exception. Bien. Nous arrivons au terme, avec une double réforme, considérable, aujourd'hui : à l'élargissement de l'Europe, de façon à intégrer, à enraciner la démocratie et la paix en Europe, ce qui est vital pour les générations futures, et puis une nouvelle règle du jeu pour harmoniser, moderniser et adapter à l'élargissement le fonctionnement de nos institutions et c'est la Constitution.

Je vous rappelle que la France a été la première à évoquer cette réforme et à parler de Constitution ou de traité constitutionnel. Je l'avais fait devant le Bundestag à Berlin en juin 2000 et lancé cette idée qui me paraissait indispensable.

Nous avons beaucoup beaucoup travaillé. D'abord, au niveau européen dans le cadre de la Convention. Tous les parlementaires des pays concernés se sont rassemblés, ils ont fait un travail remarquable sous l'impulsion décisive de Valéry GISCARD d'ESTAING qui aura bien mérité de l'Europe de demain puisqu'il a élaboré et obtenu un accord général, notamment des parlementaires nationaux, qu'ils soient de droite ou de gauche. Un texte dont quasiment la totalité a été adoptée par le Conseil européen. C'est une grande affaire.

Nous avons donc maintenant une Europe élargie qui sera la seule garantie de paix et de démocratie qu'on puisse avoir dans l'avenir. Car on ne se bat pas quand on est ensemble autour de la table, naturellement, et on ne peut pas remettre en cause la démocratie comme on l'a trop vu dans le passé, dans tel ou tel pays. Elle nous permettra d'avoir une économie cohérente et des impulsions plus faciles à donner. Bon.

Ce texte est un bon texte. Personne de bonne foi ne peut le contester. Il est conforme aux intérêts de la France qui est renforcée en Europe par la Constitution. Il est conforme aux intérêts de l'Europe. Il est conforme à l'intérêt de tous les Européens. Par conséquent, le problème de la ratification est un problème qui intéresse tous les Français. Le 18 juin, nous l'avons donc approuvé. Le 29 octobre je crois, ou à quelques jours près, on va signer ensemble à Rome ce nouveau traité constitutionnel. Et dans l'année qui vient, en terme de procédure d'examen et de contrôle constitutionnel, tous les pays auront à le ratifier.

La France a le choix de ratifier de façon parlementaire ou de façon référendaire.

QUESTION – Vous donniez l'impression d'hésiter jusqu'alors ?

LE PRESIDENT – Je dis tout de suite que je ne me suis jamais prononcé pour une raison simple, c'est que je n'avais pas l'intention de me prononcer avant que les textes soient connus. Ils l'ont été à partir d'il y a trois semaines, c'était évidemment un élément essentiel de la décision que je pouvais prendre. Deuxièmement, à partir du moment où j'avais prévu de parler le 14 juillet aux Français, c'était une bonne occasion de le faire. Bien entendu, les Français sont directement concernés et ils seront donc directement consultés...

QUESTION – .... Par référendum ?...

LE PRESIDENT – ...Et donc, il y aura un référendum qui aura lieu, en toute hypothèse, l'année prochaine, aux termes de toutes les procédures, notamment, éventuellement de révision de la Constitution pour adapter notre Constitution aux principales obligations du traité constitutionnel.

QUESTION – ...Même si vous savez que parfois on répond à côté d'une question au référendum ?

LE PRESIDENT – Eh bien, ce serait une très bonne occasion de voir si on a donné une petite impulsion à notre capacité de dialogue et non pas à notre culture d'affrontement.

QUESTION – Vous ferez campagne vous-même, par exemple ? On peut vous imaginer faisant campagne ou.....

LE PRESIDENT – ... sur un sujet comme cela, certainement, bien entendu ! Mais j'espère que les Français comprendront qu'on leur pose une question essentielle pour leur proche avenir et surtout pour celui de leurs enfants. Nous avons connu -et nous avons oublié naturellement- l'époque où l'Europe se déchirait, où les démocraties étaient renversées en Europe. Ce que nous faisons aujourd'hui est historique : avec l'élargissement et la Constitution, après cinquante ans d'efforts, c'est une Europe qui ne pourra plus se déchirer. Est-ce que ce n'est pas le plus beau legs que l'on peut donner à nos enfants ? Est-ce que ça ne vaut pas la peine qu'on essaie de se prononcer sur le sujet qui nous est posé et non pas sur tel ou tel problème immédiat ?

QUESTION – Vous aimeriez bien que le parti socialiste vous aide dans cette affaire, par exemple ?

LE PRESIDENT – Le parti socialiste fera ce qu'il estimera devoir faire. Ses représentants ont été, à la Convention, tout à fait sur la même ligne que les propositions de M. GISCARD D'ESTAING.

QUESTION – Vous disiez tout à l'heure qu'aucun grand leader, au fond, aucune personnalité qui souhaite accéder à des hautes fonctions, ne peut dire non à la construction européenne, même si elle n'est pas parfaite ?

LE PRESIDENT – Ce n'est pas une question de moyen d'accéder à une haute fonction, non.

QUESTION – Je veux dire de responsabilité, aucun grand responsable politique français n'a jamais dit non à l'Europe ?

LE PRESIDENT – Je ne crois pas qu'un responsable politique digne de ce nom aujourd'hui puisse sérieusement, sauf à vouloir faire revenir la France cinquante ans en arrière, contester le caractère positif, le caractère bon de ce traité constitutionnel. Je ne crois pas qu'on puisse ; ceci étant, chacun l'expliquera. Ce que je souhaite, c'est que les gens s'expriment et soient

jugés sur leur projet européen et non pas sur les accidents de la route, quelle que soit l'importance que j'attache aux accidents de la route.

QUESTION – Est-ce que vous pensez possible ou souhaitable qu'au fond, les processus de ratification, même si chaque pays a son propre mode de ratification, ce soit dans une même période, qu'il y ait un débat européen ?

LE PRESIDENT – Ne rentrons pas le détail ; ce serait souhaitable, vous avez raison de le dire, ce sera difficile en raison des pressions de politiques internes, des problèmes de politique interne de chacun des pays. J'ai proposé, lors de notre dernier Conseil, celui où nous nous sommes mis d'accord à l'unanimité pour désigner le Premier ministre portugais comme Président de la Commission, j'ai demandé que le prochain Conseil soit consacré, entre autre, à ce problème : comment on pourrait faire pour raccourcir considérablement le temps de consultation européenne.

QUESTION – Plutôt le printemps prochain, le référendum ?

LE PRESIDENT – Le printemps, on ne sera pas prêt. Ce sera dans la deuxième partie de l'année.

QUESTION – Vous avez imaginé une seconde que le non l'emporte à ce référendum ou vous ne voulez pas y penser ?

LE PRESIDENT – Honnêtement, j'ai confiance dans les Français et notamment dans leur aptitude à s'associer, si les hommes politiques ne le polluent pas, à un vrai débat sur leur avenir et dans cette hypothèse, je leur fais confiance.

QUESTION – Alors, l'Europe est certes plus peuplée aujourd'hui, elle va être dotée d'une Constitution européenne, mais elle reste fragile notamment face à la toute puissance américaine. La donne va peut-être changer dans trois mois puisqu'il y a des élections présidentielles aux Etats-Unis.

Est-ce que dans votre for intérieur vous ne souhaitez pas la victoire de John KERRY ?

LE PRESIDENT – Je me garderai bien, Monsieur POIVRE D'ARVOR, de le dire ni même de le penser. Je n'ai aucune vocation à faire d'ingérence dans les affaires intérieures des Etats-Unis notamment, un grand pays allié et ami.

En revanche, nous avons évoqué ces problèmes sociaux. On n'a pas dit un mot de quelque chose qui me paraît intéresser beaucoup les Français, c'est l'assurance maladie. C'est une vraie réforme.

QUESTION – La réforme a l'air de passer relativement facilement.

LE PRESIDENT – Oui. Enfin, pour une fois que le gouvernement n'est pas trop critiqué, je ne peux que m'en réjouir. Mais je voudrais dire un mot. C'est une réforme tout à fait capitale. Nous étions partis dans un système qui allait exploser et donc il était indispensable d'y apporter une vraie réponse et une réponse à long terme. Je reconnais que le débat se déroule sérieusement, même s'il me semble qu'il y ait un peu d'abus de procédure, mais enfin, chacun est libre de s'exprimer. Ce que je voudrais dire c'est que ce n'est pas un plan de redressement, un énième plan de redressement comme nous en avons tant connus dans le passé, c'est-à-dire un plan destiné à diminuer les dépenses et à augmenter les recettes.

QUESTION – Celui-là sera suffisant ?

LE PRESIDENT – Ah, oui !

QUESTION – Pour quelques années ?

LE PRESIDENT – Oui, je l'espère et même plus longtemps parce que sa caractéristique, ce n'est pas de répondre à un problème immédiat, c'est de modifier les comportements. Et cela est tout à fait essentiel. C'est une action de mise en responsabilité de l'ensemble des acteurs, les malades, les partenaires sociaux, les caisses, les professionnels de santé, naturellement, le système de santé. Cela, c'est quelque chose de tout à fait de nouveau.

C'est une meilleure gestion d'abord, avec le retour d'un pilote dans l'avion, si j'ose dire, de l'ensemble des partenaires sociaux. Et plus de distance prise pour la gestion par l'Etat et plus de responsabilité des partenaires sociaux qui connaissent les choses, qui les connaissent bien et qui les ont, en général, bien assumées dans le passé. Et puis, il y a la modification du comportement à la fois des malades et des médecins ou des professionnels de santé. Le dossier médical personnalisé, c'est quelque chose de considérable. De même que le parcours de soins, le fait d'abord d'aller voir un médecin généraliste avant de se précipiter dans une série de consultations de spécialistes. Cela permet d'abord de mettre en œuvre la "chasse au gaspi" et qui était considérable et cela permet également d'avoir une meilleure santé.

Le médecin généraliste qui va recevoir un malade et qui connaîtra immédiatement tout son passé, ce qu'il a fait, quels sont les traitements qu'il a subis, les examens dont il a bénéficiés, sera évidemment beaucoup plus efficace. C'est une bonne formule pour l'amélioration de la santé. Ce n'est pas seulement la chasse au gaspillage. C'est aussi la responsabilisation de chacun.

Il est normal qu'en dehors des femmes enceintes, des mineurs, des personnes qui bénéficient de la CMU, chacun fasse un geste quand il va chez le médecin. D'où l'idée d'un euro, qui ne devra pas être augmenté, mais qui est un geste de participation, de responsabilité. Je vous le disais tout à l'heure, il faut réhabiliter le travail, la responsabilité, le mérite et je pense que cette réforme sera une bonne réforme. Le ministre compétent...

QUESTION – ...il a été bon, M. DOUSTE-BLAZY ?

LE PRESIDENT – M. DOUSTE-BLAZY, peut-être parce qu'étant médecin, il connaît particulièrement à la fois les problèmes et le milieu. Il a fait une bonne réforme et il l'a bien conduite.

QUESTION – Alors, on vous a entendu depuis le début, Monsieur le Président, dresser la feuille de route, donner des priorités pour les trois années qui viennent, dire que vous ne laisseriez pas, en quelque sorte, les querelles politiques polluer l'action du gouvernement. Je voudrais savoir si vous allez rester très près des Français. Vous avez vu, il y a une enquête d'opinion qui dit qu'une majorité de Français ont l'impression que vous ne vous intéressez plus à eux, que vous êtes un peu lointain. Est-ce que cela veut dire que dans les trois ans qui viennent vous allez être vraiment à leurs côtés à surveiller leurs efforts, plus à leur écoute, parce qu'on dit toujours que vous êtes à l'écoute des Français, puis on a l'impression, depuis quelques temps qu'il y a un petit décrochage ?

LE PRESIDENT – Je vais vous dire, je n'en avais pas le sentiment. Je suis quelqu'un qui travaille beaucoup, vous le savez. Je suis sensible au contact avec mes concitoyens. J'y attache un grand prix, j'ai toujours pensé qu'on apprendait plus dans un regard ou dans une poignée de mains que dans un gros dossier. Et pourtant, vous l'évoquez à l'instant, ce que vous dites est vrai. Donc, si les Français le pensent, ils ont probablement raison, et je vais en tenir compte.

QUESTION – Comment ?

LE PRESIDENT – Oh, je n'aurai pas à me forcer beaucoup, je vais leur parler davantage puisqu'ils le souhaitent, je vais réfréner ma ...

QUESTION - ...moins voyager, moins circuler, plus en France ?

LE PRESIDENT – Vous savez, le monde évolue, la mondialisation elle est là. Il faut l'humaniser, la rendre plus sociale, mais on ne peut pas l'ignorer. L'Europe dont nous parlions, elle est présente, Cela veut dire que les Chefs d'Etat et de gouvernement qui veulent défendre leur pays doivent être beaucoup plus présents à l'extérieur qu'ils ne l'étaient avant, non pas pour se promener, mais pour être entendus, pour défendre les intérêts de leur pays. C'est capital.

Dans la relance de l'économie que nous engageons, à partir du début de reprise de la croissance, qui a été favorisée par l'action pendant deux ans, difficile, du gouvernement, nous allons agir sur trois domaines principaux. Naturellement, la production, qui exige que l'on fasse des efforts dans le domaine notamment de la fiscalité, nous en avons parlé, et l'exportation, ce qui est un élément essentiel. Nous avons actuellement, en France, des capacités fantastiques, et pourtant nos parts à l'exportation se réduisent. Il faut relancer cela.

Pourquoi elles se réduisent ? Pour deux raisons : parce qu'on ne fait pas assez d'efforts sur les petites et moyennes entreprises pour les accompagner à l'exportation. Et parce que nous avons trop ignoré les grands marchés en plein développement, comme les marchés asiatiques, et notamment la Chine où nous sommes très bien placés, car l'explosion de la consommation chinoise dans le domaine du développement durable correspond exactement à un domaine où la France est numéro un mondial, l'eau, l'assainissement, l'énergie, les transports.

Eh bien, je vais aller faire un voyage en Chine, à la rentrée, à la fois pour affirmer la présence culturelle française -ce sera l'année de la France en Chine- mais surtout pour aller essayer de porter nos capacités d'exportation dans ce pays.

Je veux dire par-là que nous sommes obligés, les chefs d'Etat et de Gouvernement sont obligés d'être de plus en plus à l'extérieur. Je suis probablement l'un de ceux qui voyagent le moins et on me reproche de trop voyager. Et c'est vrai que quand je voyage, je ne suis pas dans mon bureau !

QUESTION – Donc, il faut expliquer aux Français que vous le serez plus souvent ?

LE PRESIDENT – Eh bien, je vais faire un effort pour cumuler les deux.

ARLETTE CHABOT - Je vous remercie, Monsieur le Président,

PATRICK POIVRE D'ARVOR - ...et on vous rend votre bureau.